

Traite MENA'HOT

Le daf du daf (source : dafdigest)- Troisième chapitre - Daf 19 a et b

1) A propos d'un non-kohen qui verse de l'huile d'une Mincha

- a. Rejet de l'interprétation initiale de la Gemara au sujet de la position de R' Shimon qui disqualifiait une minchah si un non-kohen a versé de l'huile
 - i. une explication alternative de la position de R' Shimon est suggérée.
 1. Cette explication est contestée sans succès.

2) L'utilisation par la Torah des mots Torah et 'Houka

- a. Rav stipule que lorsque la Torah utilise le terme Torah ou 'Houka c'est pour indiquer que la loi en discussion est essentielle/nécessaire « méakev ».
- b. La compréhension initiale de la Gemara est que les deux termes doivent être présents pour que la loi soit essentielle.
- c. À la quatrième tentative de réfuter ce principe, la Gemara réussit et décide que la présence de l'un ou l'autre mot suffit à rendre la loi essentielle.
 - i. Ce principe est également contesté et la Guemara déclare que seul le mot הוּקָא rend une loi essentielle et que la déclaration originale de Rav doit être corrigée pour refléter cette position.
 - ii. L'hypothèse que le terme הוּקָא indique qu'une loi est essentielle est contestée sans succès.

3) A propos des répétitions

- a. Rav a déclaré que chaque fois que la Torah se répète dans le contexte d'une minchah, c'est pour enseigner que la loi est essentielle mais Shmuel soutient que seules la farine et l'huile sont essentielles.
 - i. La déclaration de Shmuel est contestée et par conséquent révisée et une nouvelle explication du conflit entre Rav et Shmuel est suggérée.
- b. L'hypothèse selon laquelle, selon Shmuel, nous ne tirons pas de règle des halachot pour toutes les générations à partir d'une halakha qui s'applique ponctuellement est contestée sans succès.
- c. La position de Rav selon laquelle les répétitions indiquent qu'un élément est essentiel est contestée sans succès.
- d. R Ashi clarifie la fin de la Beraita citée.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Traite MENA'HOT

Proposition de plan - Troisième chapitre - Daf 19 a et b

19 a

Guemara

Quelle est la raison des Chachamim?

- "V'Yatzak Aleha Shemen ... Ve'ah El Bnei Aharon ha'Kohanim v'Kamatz" - seulement après Kemitzah, Kohanim doivent faire l'Avodah, mais Yetzikah et Belilah d'un Zar sont Kasherim.

Pourquoi R. Shimon n'est-il pas d'accord ?

- Première réponse : Il explique "Bnei Aharon ha'Kohanim" s'applique à ce qui le précède (Yetzikah) et ce qui suit (Kemitzah).
 - Ailleurs, R. Shimon n'explique pas ce qui vient avant et après!
 - Beraita : "V'Lakach ... b'Etzba'o" enseigne que la Kabalah doit être avec la main droite.
 - "B'Etzba'o v'Natan" enseigne que Zerikah doit être avec la main droite.
 - R. Shimon: Il ne dit pas "Yad" en ce qui concerne la Kabalah, donc, si cela a été fait avec la main gauche, c'est Kosher.
 - Abaye : Ils se demandent si nous mentionnons "b'Etzba'o" pour discuter de ce qui vient avant (Kabalah) et / ou plus tard (Zerikah) dans le verset.
- Deuxième réponse : R. Shimon dit que le "Vav" (« vé » Yatzak ... ve'Hevi'ah El Bnei Aharon") relie ce dernier (Kemitzah) au premier (Yetzikah), c'est-à-dire aussi Yetzikah nécessite aussi Kehunah.
 - Nous avons une Beraita : "Vshachat ... v'Hikrivu Bnei Aharon ha'Kohanim" – A partir de la Kabalah et après, Kohanim doivent faire l'Avodah;
 - Cela enseigne qu'un Zar peut tuer.
 - Si R. Shimon interprète le «Vav» pour connecter les Parshiyot, il devrait également expliquer «v'Shachat ... v'Hikrivu Bnei Aharon» pour disqualifier Shechitah d'un Zar !
 - Là il est dit "v'Samach ... v'Shachat" - tout comme Semichah d'un Zar est Kasher, également Shechitah.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- *Si oui, nous devrions dire que tout comme le propriétaire doit faire Semichah, aussi Shechitah!*
 - Première réponse : *Un Kal va'Chomer enseigne que le propriétaire n'a pas besoin de faire abattage :*
 - *Zerikah représente l'expiation principale, mais le propriétaire n'a pas besoin de le faire. Par conséquent, Shechitah qui n'est pas l'expiation principale, a fortiori, le propriétaire n'a pas besoin de le faire!*
 - *Peut-être que nous ne pouvons pas apprendre de Zerikah, car le propriétaire ne peut pas le faire (à moins qu'il ne soit un Kohen), car cela nécessite Kehunah, mais le propriétaire peut tuer!*
 - Deuxième réponse : *"V'Shachat Et Par ha'Chatat Asher Lo » - le Par de Yom Kipur doit appartenir à l'abatteur (le Kohen Gadol), mais normalement, le propriétaire n'a pas besoin de l'abattre.*

Rav : Partout où la Torah dit "Torah" et "Chukah", c'est Me'akev.

- *Nous pensons que c'est seulement quand il dit les deux, par ex. "Zot Chukat ha'Torah ..."*
 - *En ce qui concerne Nazir, il est seulement question de la Torah, pourtant Rav a enseigné que c'est Me'akev qu'un Nazir fasse Tenufah!*
 - *Il est écrit "Ken Ya'aseh". C'est comme si on disait Chukah.*
 - *En ce qui concerne Todah, il ne dit que la Torah;*
 - *Cf. Michna : Une Todah est apportée avec quatre sortes de pain. Ils sont Meakev les uns les autres.*
 - *Todah est Hukash à Nazir;*
 - *"Al Zevach Todat Shelamav" comprend Shalmei Nazir.*
 - *En ce qui concerne Metzora, il est seulement question de la Torah;*
 - *Mishnah : Les quatre espèces utilisées pour Taharat Metzora (cèdre, hysope, fil rouge et oiseaux) sont Me'akev les unes les autres.*
 - *Là il est dit "Zot Tihyeh Torat ha'Metzora." C'est comme si on disait Chukah.*
 - *En ce qui concerne Yom Kipur, il est seulement question de Chukah;*
 - *Michna : Les deux boucs de Yom Kipur sont Meakev les uns les autres.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

➔ Rav voulait plutôt dire que partout où la Torah dit «Torah» ou «Chukah», c'est Me'akev.

- Concernant les autres Korbanot, il est dit "Zot ha'Torah la'Olah la'Minchah ...", mais Haktarat Eimurim (de Zevachim) et Hagashah (de Menachot) ne sont pas Me'akev!
 - Quand il est dit Torah, ce n'est pas Me'akev, à moins que cela ne soit dit Chukah. Quand il est dit Chukah, même sans Torah, c'est Me'akev.

Rav a dit "partout où la Torah dit" Torah "ou Chukah"!

- Il voulait dire que même si on dit Torah, c'est Me'akev seulement s'il dit aussi Chukah.
 - En ce qui concerne Menachot, il est dit Chukah, mais Rav a enseigné que partout où la Torah répète quelque chose concernant une Minchah, c'est Me'akev;
 - Un élément qui n'est pas répété pas n'est pas Me'akev
 - Première réponse : Il est dit Chukah concernant la consommation de Menachot. Cela n'enseigne pas d'obligation pour Hakravah (offrande).
 - Il est dit Chukah concernant la consommation de Lechem ha'Panim (pourtant, nous apprenons Ikuv pour Hakravah)!
 - Michna : Les deux Sedarim sont Me'akev l'un de l'autre. Les deux Bazichim sont Me'akev les uns les autres.
 - ➔ Même quand il est dit Chukah en ce qui concerne l'alimentation, ceci enseigne Ikuv pour Hakravah!

Les menachos sont différentes, car il est dit "mi'Garshah umi'Shamnah" - seuls Geresh (fine farine) et huile sont Me'akev.

19 b

Rav : Partout où la Torah répète quelque chose concernant un Minchah, c'est Me'akev.

- Shmouel : Seuls Geresh et l'huile sont Me'akev.
- Shmouel croit-il vraiment que lorsque la Torah répète quelque chose, ce n'est pas Me'akev?!
- Il est OK que lorsque la Torah répète quelque chose, c'est Me'akev.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- Mais, Rav et Shmouel se disputent à propos de "Melo Kumtzo" et "b'Kumtzo":
 - Beraisa : "Melo Kumtzo" et "b'Kumtzo" enseignent que Kemitzah doit être faite avec la main. Un Kohen ne peut pas utiliser un Kéli qui contient autant que son Kometz (et qui se substituerait à sa main, mais be koumtso, dans ta main).

Rav dit que c'est Me'akev, car la Torah l'a répété - "va'Yakrev Et ha'Minchah va'Ymalei Chapo Mimenah";

- Shmuel n'apprend pas de ce dernier verset, qui traite des Milu'im.
- Nous n'apprenons pas les Kodshei Dorot (offrandes qui s'appliquent à toutes les générations) de Kodshei Sha'ah (offrandes qui ne s'appliquaient que temporairement).
- Comment peux-tu dire que Shmuel n'apprend pas Kodshei Dorot de Kodshei Sha'ah !
 - On a une mishnah : Kélei Lach (Récipients de la avoda pour contenir des liquides) sont destinés à être Mekadesh des liquides. Les récipients à sec sont Mekadesh les offrandes à sec;
 - Klei Lach ne sont pas Mekadesh des éléments secs. Les mesures à sec ne sont pas Mekadesh des liquides.

Shmouel : Cela ne concerne que les « ingrédients » liquides, mais les coupelles (même s'ils contiennent des liquides, c'est-à-dire du sang) sont Mekadesh même des « ingrédients » secs;

- Nous apprenons cela des Menachot / coupelles données par les Nesi'im - "Shneihem Mele'im Soles." (Ils étaient Mekadesh la farine.). [Shmouel semble donc apprendre quelque chose ledorot à partir de l'exemple des nesiim qui était ponctuel.]
 - C'est différent Comme il est répété 12 fois, nous apprenons leDorot partir d'un cas lesha'ah.
 - Rav Kahana et Rav Asi : La Torah a répété Hagashah, pourtant ce n'est pas Me'akev !
 - Où est-ce répété?
 - "Zot Torat ha'Minchah Hakrev Otah ... Lifnei Hash-m".
 - Là, il est répété d'enseigner où Hagashah est faite.
 - Beraita : Peut-être que "Lifnei Hash-m" enseigne que Hagashah est à l'ouest (devant le Hekhal) !
 - Mais un autre passouk dit "El Pnei ha'Mizbe'ach" (au Sud).

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- *Peut-être que "El Pnei ha'Mizbe'ach" enseigne que Hagashah est dans le sud!*
- *Il dit "Lifnei Hash-m";*
 - *Pour accomplir les deux versets, il suffit de faire Hagashah au bord du coin sud-ouest.*
 - *R. Eliezer : Peut-être que Hagashah peut être faite du côté sud ou ouest du coin sud-ouest!*
 - *S'il y a deux versets et que nous pouvons les accomplir tous les deux, nous le faisons plutôt que d'accomplir l'un d'entre eux d'une manière qui empêche l'accomplissement de l'autre.*
 - *Or, si Hagashah se trouvait du côté ouest, nous ne remplirions pas "El Pnei (au sud de) ha'Mizbe'ach";*
 - *Nous le faisons sur le sud et nous réalisons également "Lifnei Hash-m" (devant le Heichal).*
 - *Rav Ashi explique :*
 - *R. Eliezer soutient que tout Mizbe'ach est dans le nord. (Le côté sud est en face de l'ouverture du Heichal. Il s'agit de "Lifnei Hash-m".*
 - *Le premier Tana n'est pas d'accord. Il soutient que le sud du Mizbe'ach était dans la moitié sud de l'Azarah Le seul endroit sur le côté sud qui est considéré comme Lifnei Hash-m est le coin sud-ouest, à partir de laquelle on peut voir l'ouverture de Heichal*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Traite MENA'HOT

Proposition de plan - Troisième chapitre - Daf 20 a et b

Plan synthétique du Daf (Source : Daf Digest)

1) A propos des répétitions

- a. Objection de R. Houna
- b. R 'Yosef défend la position de Rav selon laquelle les répétitions indiquent que quelque chose est essentiel.
- c. Abaye conteste sans succès la compréhension de R 'Yosef sur la Mishnah.
- d. L'affirmation de R'Huna selon laquelle la Torah ne répète pas l'ordre de mettre du sel sur un korban est contestée sans succès.

2) Clarification de le Beraita

- a. Un point soulevé dans le Beraita est contesté puis réconcilié.
- b. La Guemara explique que la référence des Beraitot à «d'autres choses apportées avec le minchah» fait référence au bois utilisé pour brûler le kometz.
 - i. Une explication alternative de cette ligne dans la Beraita est suggérée mais rejetée.
 - ii. L'application du « klal ou prat ou klal » de la Beraita est contestée sans succès.
- c. L'explication de la Beraita de la phrase מנחתך est contestée sans succès.
- d. Il est à noter que le seul Tanna qui maintient que le bois est considéré comme un korban est Rabbi et il affirme également qu'une offrande de bois nécessite du sel. Ceci semble contredire alors sa déclaration dans la Beraita.
 - i. La Guemara répond que la mention du bois dans la Beraita devrait être supprimée.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Traite MENA'HOT

Proposition de plan - Troisième chapitre - Daf 20 a et b

20 a

Rav Houna objecte : La Torah n'a pas répété le sel, et pourtant c'est Me'akev!

- Cf. Beraita suivante qui énonce l'obligation du sel
 - R. Yehudah : "Brit Melach Olam" - il y a une alliance avec du sel (on doit toujours amener du sel avec les sacrifices)
 - R. Shimon dit : "Brit Melach Olam" et "Brit Kehunat Olam". Tout comme les Korbanot ont besoin de Kehunah, ils ont besoin de sel.
 - Première réponse de Rav Yosef : Rav tient comme notre Tana, qui autorise un Korban sans sel.
 - Si c'est le cas, nous devrions aussi être Machshir le korban si Yetzikhah n'a pas été fait du tout ! (Nous n'avons pas expliqué la Michna (18a) de cette façon!)
 - Disons plutôt que la Mishnah est Machshir le korban quand un Kohen n'a pas fait le Yetzikhah, mais un Yisrael l'a fait.
 - De même, ici, on est Machshir le korban quand un Kohen n'a pas salé, mais un Yisrael.
 - Rav Yosef : Un Yisrael ne peut pas approcher les Mizbe'ach pour le saler. (Par conséquent, nous devons dire que ce n'était pas du tout salé.)
 - Deuxième réponse : Comme il est dit "Brit", c'est comme si cela avait été répété.

Mais le principe du sel est répété - "Vhol Korban Minchatecha ba'Melach Timlach"!

- Cela est nécessaire pour l'enseignement suivant:
 - Beraita : Si on avait dit « Korban ba'Melach », on aurait pu penser que même le bois et le sang devaient être salés, car ils s'appellent Korban;
 - Par conséquent, il est dit "Minchat". De même qu'une Minchah nécessite d'autres choses (il doit être brûlé sur du bois), tous les Korbanot qui nécessitent d'autres choses doivent être salés.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- *Nous incluons peut-être des choses qui permettent, comme Minchah. Cela inclurait le sang !*
- *Nous mettons du sel "me'Al Minchasecha", mais pas sur le sang.*

Peut-être que toute la farine de Mincha doit être salée !

- *"Korban" - seule la partie qui est un Korban, le kometz, (Huktar, qui va être brûlée) doit être salée.*
- *Ceci enseigne seulement que le Kometz doit être salé. Quelle est la source pour la Levonah ?*
 - *Nous incluons Levonah, car c'est dans le Kéli avec la Minchah.*
 - *Quelle est la source pour saler les éléments suivants?*
 - *Levonah apportée seule ou dans Bazichim/flacons (amenée avec Lechem ha'Panim), Ketoret, Minchat Kohanim, Chavitei Kohen Gadol, Minchat Nesachim;*
 - *Eimurim de Chatat, Asham et autres Kodshei Kodoshim, et de Kodshim Kalim, Ivrei Olah et Olat haf.*

➔ *"Al Kol Korbancha Takriv Melach."*

Le Beraita inclut, avec le Kometz, la Levonah car elle est dans le Kéli avec la Minchah. Nous avons déjà inclus des Korbanot qui nécessitent d'autres choses ! (Levonah doit être brûlé sur du bois.)

- ➔ *Les Beraitot ont suggéré que nous devrions peut-être expliquer "Korban ... Minchah" selon le principe de Klal et Prat. Dans ce cas, Klal ou Prat, nous incluons seulement le Prat, c'est-à-dire Minchah (seule mincha requiert du sel) ;*
- *Puisqu'il y a un autre Klal, "Korbancha", nous avons un « Klal ou Prat ou Klal », et incluons tout ce qui est similaire au Prat, c'est-à-dire les Korbanot qui nécessitent d'autres choses pour brûler (bois par exemple);*
 - *Tout comme Minchah nécessite du bois (pour brûler le Kometz), nous incluons tous les Korbanos qui nécessitent du bois.*

Pourquoi ne dit-on pas que, tout comme Minchah exige Levonah (pour l'accompagner), nous incluons le sang, car Nesachim (le vin) l'accompagnent !

- ➔ *Première réponse : Nesachim sont considérés comme un accompagnement pour Eimurim, pas pour le sang.*
- *Quelle est la raison?*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- *(La Torah évoque le principe d'Achilah concernant les Mizbe'ach.) Manger et boire vont de pair !*
 - *Nous devrions plutôt dire que le vin (qui est "Mesame'ach Elokim va'Anashim") accompagne le sang, car après Kaparah (Zerikah), il y a Simchah!*
- ➔ *Deuxième réponse : Nesachim ne ressemblent pas à Levonah. Levonah est dans le Kli avec les Minchah, mais Nesachim n'est pas dans le Kli avec le sang.*
 - *Cependant, tous les Korbanos (qui sont brûlés) ont besoin de bois de la même manière.*
 - *Nous devrions inclure tout ce qui est similaire au Prat, c'est-à-dire les Korbanos qui nécessitent d'autres choses et qui permettent d'autres choses (après avoir apporté le kometz on peut manger le reste de la farine)*
 - *Cela incluerait la Levonah apportée dans les Bazichim, qui permettent les Lechem ha'Panim !*
 - *Mais le verset «Me'Al Minchatecha» exclut le sang. Sans le verset, nous l'aurions inclus (même si cela ne nécessite pas d'autres choses). Cela montre que nous incluons des Korbanot qui ressemblent sur un seul point.*

Nous avons une Beraita : "Me'Al Minchatecha" exclut le sang;

- ➔ *Pourquoi ne pas l'utiliser pour exclure les membres du sacrifice également ?*
 - *Non, il est plus logique d'inclure les membres, car ils ressemblent à la Minchah de la manière suivante (Siman : AShBaN TaMEi):*
 - *Ils ont besoin d'Acherim (autres choses),*
 - *ils sont brûlés sur le Esh (feu),*
 - *ils ne sont offerts que b'Chutz (en dehors du Heichal),*
 - *Notar, Tamei et Me'ilah s'appliquent à eux*

20b

Il est plus raisonnable d'inclure le sang, car il permet d'autres choses et il devient Pasul au coucher du soleil, comme une Minchah (le Kometz doit être offert avant le coucher du soleil)!

- ➔ *Il y a plus de similitudes avec les membres (6 contre 2 avec la sang).*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Beraita : Si on avait dit "Korban ba'Melach", on aurait pu penser que même le bois et le sang devaient être salés, car ils s'appellent Korban.

- ➔ *C'est Rabbi, qui dit que le bois s'appelle Korban. Or Rabbi exige le sel avec le bois !*
 - *Cf. Beraita : "Korban" enseigne que l'on peut apporter une Nedavah de bois.*
 - *Il faut apporter au moins deux grandes branches - "veha'Goralot Hipalnu Al Korban ha'Etzim".*
 - *Rabbi dit que le bois est considéré comme un Korban Minchah. Il nécessite Kemitzah.*
 - *Rav Papa : Selon Rebbi, une offrande de bois nécessite (doit être brûlé) un autre bois pour être brûlé.*
 - *Nous devons supprimer "bois" du texte de la Beraita*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Traite MENA'HOT

Proposition de plan - Troisième chapitre - Daf 21 a et b

21 a

Nous avons une Beraita : Le vin, le sang, le bois et les Kétoret ne doivent pas nécessairement être salés.

→ *Qui est le Tana de la Beraita ?*

- *Ce ne peut pas être Rabbi. Selon lui, il faut saler le bois!*
- *Ce ne peut pas être Chachamim. Ils demandent de saler Ketoret!*
- *C'est le Tana suivant:*
 - *Beraita - R. Yochanan ben Brokah : Le Prat (la Minchah) est Mekabel Tum'ah et il est brûlé sur le feu des Mizbe'ach extérieurs. Toutes ces choses sont salées;*
 - *Cela exclut le bois, qui n'est pas Mekabel Tum'ah, et le sang et le vin, qui ne vont pas au feu, et les Ketoret, qui sont brûlés sur les Mizbe'ach intérieurs.*

Un verset est nécessaire pour exclure le sang. Sinon, nous dirions qu'il doit être salé.

→ *Le sang salé n'est pas considéré comme du sang! (Le salage est comme la cuisson.)*

- *Ze'iri : On n'est pas responsable de manger du sang cuit.*
 - *Rav Yehoudah citant Ze'iri): On n'est pas responsable de manger du sang salé.*
 - *Rav Yehudah): Si les membres étaient rôtis avant d'être offerts, ils ne suscitaient pas "Re'ach Nicho'ach". (Ils ne dégageront pas une belle odeur lorsqu'ils seront brûlés sur le Mizbe'ach.)*
 - *On aurait pu penser que seulement une petite quantité de sel est mise dessus. Le verset enseigne qu'il ne doit pas être du tout salé.*
 - *Ze'iri : On n'est pas chayav de manger du sang cuit.*

Mishnah : Si on a fait cuire du sang jusqu'à ce qu'il durcisse et on l'a mangé, ou si on a fait fondre le Chelev et on l'a bu, il est responsable.

→ *On n'est pas responsable de manger du sang (Chulin ou Kodesh) qui s'est figé en cuisant sur un feu, car il ne peut pas redevenir du sang*

→ *On est responsable de manger du sang qui s'est figé en chauffant au soleil, car il peut redevenir du sang.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

Le dialogue suivant montre que le sang qui s'est figé au soleil est aussi Nidcheh (perd le statut de sang et est Pasul pour Zerikah) !

- ➔ *Rav Mari : Si on mangeait du sang durci, quelle est la loi?*
- ➔ *R. Yochanan : Une fois figé, c'est Nidcheh (par conséquent, il est exempté).*
 - *Rava était silencieux.*

Abaye : Peut-être que l'on est responsable du sang durci des Chata'ot extérieurs (la raison sera expliquée), mais il est exempté de celui des Chata'ot intérieurs !

- ➔ *Rava: Vous m'avez rappelé l'enseignement de Rav Chisda;*
 - *Rav Chisda :*
 - *Si le sang d'un Chatat extérieur s'est figé, celui qui le mange est responsable;*
 - *Il est dit "ve lakakh ve natan" Comme le sang durci peut être prélevé et mis sur le Keren, il est toujours considéré comme du sang.*
 - *Si le sang d'un Chatat intérieur s'est figé, celui qui le mange est exempté;*
 - *comme on ne peut pas immerger (un doigt) ou asperger le sang durci, ce n'est pas considéré comme du sang.*
 - *Rava lui-même : On est responsable même du sang durci d'un Chatat intérieur, car ce même sang des Chata'ot extérieurs est considéré comme du sang.*
 - *Rav Papa : On est responsable du sang durci d'un âne, car un tel sang de Chata'ot externe est considéré comme du sang.*
 - *Rav Gidal citant Ze'iri : Le sang est une chatzitzah, que ce soit humide ou sec.*
 - *Cf. Mishnah : Ce qui suit est une Chatzitzah si elles sont sèches, mais pas si elles sont mouillées: sang, encre, miel et lait.*
- ➔ *Ils sont un Chatzitzah seulement quand ils sont Sarich (ont commencé à sécher), mais pas avant cela.*

Qu'apprenons-nous de "Timlach"?

- ➔ *Beraïta : Peut-être que "ba'Melach" enseigne simplement « Tevonehu » !*
 - *On a précisé : "Timlach".*
 - *On aurait pu penser mettre simplement de l'eau salé !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- On a précisé "ba'Melach".
- "V'Lo TashbiT Melach" - apporter du sel qui ne s'épuise pas, c'est-à-dire le sel de Sedom.
 - Quelle est la source pour apporter du sel artificiel si le sel de Sedom n'est pas disponible?
 - "Takriv" - offrez n'importe quelle sorte de sel, de n'importe où (même Chutz la'Aretz), même à Chabbat, même en offrant b'Tum'ah.
- Que signifie «Tevonehu»?
 - Rabah Bar Ula : Yitbonenu (mettez une grande quantité), comme Teven (paille) dans la boue.
 - Abaye : Si oui, la Beraita aurait dû dire Yitbonenu!
 - Abaye : On doit faire comme un Binyan (bâtiment de sel).
 - Rava : Si oui, il aurait fallu dire "Yivnenu"!
 - Rava : On doit comprendre « Yevonenu »
 - Qu'est-ce que cela signifie?
 - Rav Ashi : On aurait pu penser que toute quantité suffisante pour donner du goût suffit, tout comme on donne un peu de compréhension (ta'am) aux gens.
 - "Timlach" enseigne que ce n'est pas le cas;

Plutôt, on met (beaucoup) de sel de chaque côté du membre et on l'offre.

→ Abaye : Il en est de même pour le salage de la viande à cuire dans une casserole. (Nous devons extraire tout le sang.)

21b

Beraita : Me'ilah s'applique au sel mis sur les membres, mais pas au sel (prêt à être mis sur Korbanot et stocké) sur la rampe et au sommet du Mizbe'ach.

→ Rav Matnah : Le Tana apprend de "v'Hishilchu ha'Kohanim Aleihem Melach v'He'elu Otam Olah." (le sel posé sur les membres s'appelle 'Olah'.)

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...),
- www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- *Mishnah : Beit Din (de Kohanim) a précisé la Kedushah de sept choses:*
 - *Kohanim peuvent profiter du bois et du sel (de Hekdesh) ...*

Shmuel : Ils peuvent utiliser du sel pour leurs Korbanos, mais pas pour manger.

- ➔ *Nous avons pensé que cela fait référence à la salaison de leurs Korbanot (ils peuvent mettre du sel de la communauté dessus) mais pour la consommation de Kodashim, ils ne peuvent pas mettre de sel.*
- ➔ *Ce n'est pas logique : le sel de Hekdesh peut être utilisé pour saler les peaux de Korbanot (qui deviennent Chulin et Kohanim les reçoivent) mais pas pour manger les Korbanos!*
 - *Nous avons une Beraita : Le sel était stocké à trois endroits: dans la chambre de sel, sur la rampe et sur le Mizbe'ach.*
 - *Les peaux de Korbanos étaient salées dans la chambre de sel. Les membres étaient salés sur la rampe;*
 - *Les éléments suivants ont été salés sur les Mizbe'ach (avec le sel de Hekdesh) - Kometz, Levonah, Ketoret, Minchat Kohanim, Minchat Chavitim et Olat ha'Of.*

Première réponse : Shmuel se réfère à manger les Korbanot et à manger du Chulin.

- ➔ *De toute évidence, ils ne peuvent pas manger de Chulin avec du sel du Mikdash. On ne peut pas manger Chulin b'Azarah, même sans sel !*
 - *"Yochlu" enseigne que (quand il y a peu de Kodashim), nous mangeons des Chulin et de la Terumah avec Kodshim, afin que Kodashim soit mangé quand la personne est déjà rassasiée;*
 - *Malgré cela, ils ne peuvent pas manger de choulin avec du sel Hekdesh.*
- ➔ *Shmuel ne s'est certainement pas référé à la salaison de leurs Korbanot, car cela ne nécessiterait pas une stipulation de Beit Din !*
- ➔ *Les Korbanot des Yisraelim sont salés avec du sel de Hekdesh. Les Kohanim , a fortiori !*
 - *Beraita : Peut-être un Yisrael qui a juré d'apporter une Minchah doit-il apporter son propre sel, tout comme il doit apporter sa propre Levonah !*
 - *C'est logique. La Torah commande de mettre du sel sur une Minchah et de mettre Levonah sur une Minchah. Tout comme il doit apporter sa propre Levonah, il doit apporter son propre sel !*
 - *Peut-être devrions-nous plutôt apprendre du bois!*
 - *La Torah requiert du bois pour une Minchah, et aussi du sel. Tout comme le Tzibur fournit le bois, il devrait également fournir le sel!*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artsroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Bibliourop/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l

- ➔ *Il est plus raisonnable d'apprendre avec le bois, qui s'applique à tous les korbanot, et non à partir de Levonah, qui ne s'applique qu'aux Menachot !*
- ➔ *Ou peut-être devrions-nous plutôt apprendre de Levonah, car il est apporté dans le même Kéli que la Minchah, et non pas du bois, qui n'est pas apporté dans le même Kéli !*
- ➔ *Il est dit "Brit Melach Olam", et (en ce qui concerne Lechem ha'Panim) "me'Et Bnei Yisrael Bérit Olam";*
 - *Tout comme le Tzibur fournit Lechem ha'Panim, il fournit du sel.*

Deuxième réponse de Rav Mordechai : *En effet, Shmuel se réfère à la salaison de leurs Korbanot et à la consommation de Kodshim. Le Michna est comme Ben Buchri;*

- ➔ *Michna - R. Yehudah citant Ben Buchri : Si un Kohen est Shokel (donne un demi-shekel avec Bnei Yisrael, pour acheter Korbanot Tzibur), il ne transgresse pas;*
 - *R. Yochanan ben Zakai: Il faut plutôt lire « un Kohen qui ne transgresse pas « Shokel » »!*
 - *Les Kohanim ont en fait interprété ce qui suit, à leur avantage (monétaire).*
 - *"V'Chol Minchat Kohen Kalil Tihyeh Lo Te'achel." (interdit de manger la mincha appartenant à un Kohen). Or, si les Kohanim étaient Shokel, ils en seraient (conjointement) propriétaires (comme de tous les Korbanot Tzibur, y compris les Omer, Lechem ha'Panim et Shte'i ha'Lechem), ils ne pourraient pas être mangés) !*

Selon Ben Buchri, un Kohen qui est Shokel transgresse, car le Tzibur achètera (à tort) des Korbanot en utilisant son demi-shekel (pas nécessaire). Or cet argent est comme Chulin b'Azarah !

Le Kohen doit plutôt donner son demi-shekel au Tzibur, puis il sera donné à Hekdesh.

- ➔ *On aurait pu penser que le sel de Hekdesh est réservé aux Korbanot de Yisrael, car ils paient le sel. Le Michna enseigne que ce n'est pas le cas*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

- Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)
- Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),
- www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »
- www.torah-box.fr (cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), www.ahavatorah.fr (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Leillouy Nichmat Mamie Viviane Hanna bat Rose z''l